

légales et officielles

www.pro-marchespublics.com / nr-legales.com

Pour publier vos annonces légales et avis de marchés publics dans la Nouvelle République, NR, Centre Presse et autres presses habilitées :

E-mail : aof@nr-communication.fr - Tél : 02 47 60 62 10
NR Communication - 26, rue Alfred-de-Musset
BP 81228 - 37012 Tours Cedex 1

Pour saisir ou consulter une annonce légale : www.nr-legales.com
Pour consulter un avis de marchés publics : www.pro-marchespublics.com

ANNONCES LÉGALES

Enquêtes publiques



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de Modification n°2 du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Thouars

Par arrêté n°2022-055 en date du 7 novembre 2022, le Président de la Communauté de Communes de Thouarsais (CCT) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique concernant le projet de Modification n°2 du SPR de Thouars.

Cette modification a pour objet de permettre la réalisation de la Médiathèque rue Porte de Paris à Thouars.

L'enquête publique se déroulera DU LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 à 9h00 AU JEUDI 5 JANVIER 2023 à 17h00.

M. Matthieu HOLTFOUF a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Poitiers.

Pendant toute la durée de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier d'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture des collectivités suivantes :

Le dossier « papier »
- au siège de l'enquête : CCT, pôle Aménagement Durable du Territoire (ADT), 5 rue Anne Desrays 79100 THOUARS.

Le dossier dématérialisé :
- sur le site Internet de la CCT pendant toute la durée de l'enquête publique : <https://www.thouars-communaute.fr/onglet/Aménagement> - Evolutions en cours - Site Patrimonial Remarquable - Modification n°2. Un poste informatique sera mis gratuitement à la disposition du public à la CCT, pôle ADT pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture habituels de la CCT, pôle ADT.

Les observations du public pourront :

- Être consignées sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet à la CCT, pôle A.

- Être adressées par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur, à la CCT, pôle ADT, 5 rue Anne Desrays 79100 THOUARS, lesquelles seront annexées au registre se trouvant au siège de l'enquête publique.

- Être envoyées par voie électronique à l'adresse réservée à cet usage : spr-thouars@thouars-communaute.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique. Toute information pourra être demandée auprès du pôle ADT au 05-49-66-68-68

Permanences :

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux dates, lieux et heures suivantes :

- Le vendredi 9 décembre 2022 de 9h00 à 12h00 à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle

Aménagement Durable du Territoire.

- Le mercredi 21 décembre 2022 de 9h00 à 12h00 à la Communauté de Communes du Thouarsais, pôle

Aménagement Durable du Territoire.

Le projet de Modification n°2 du SPR de Thouars a fait l'objet d'une demande au cas par cas. Par décision MRAE n°2022DKNA20 en date du 17 octobre 2022, ce projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale.

La copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, seront tenues à disposition du public un mois après la clôture de l'enquête publique à la CCT, pôle ADT et sur le site Internet de la CCT pendant un an.

Après l'enquête publique, la Modification n°2 du SPR de Thouars, éventuellement modifiée pour tenir compte des remarques, avis, observations émis lors de l'enquête publique et du rapport et avis du commissaire enquêteur, sera approuvée par délibération du conseil communautaire de la CCT

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT LA SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU N°337 DE LA LIGNE DE CHARTRES À BORDEAUX-SAINT-JEAN SUR LA COMMUNE DE NIORT

Par arrêté de la préfète des Deux-Sèvres du 21 novembre 2022, une enquête publique concernant la suppression du passage à niveau n° 337 de la ligne de Chartres à Bordeaux-Saint-Jean sur la commune de Niort, sera ouverte pendant 19 jours consécutifs du lundi 5 décembre 2022 9h00 au vendredi 23 décembre 2022 17h00 sur le territoire de la commune de Niort.

Le dossier d'enquête et un registre à feuillets non mobiles, cotés et parafés par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Niort, afin que chacun puisse en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture des bureaux et formuler éventuellement ses observations.

Ces dernières pourront soit être consignées sur le registre, soit être adressées par écrit à l'attention du commissaire enquêteur, en mairie de Niort - 1 place Martin Bastard - 79000 NIORT ou par voie électronique en indiquant précisément en objet : Suppression du passage à niveau à Niort - à l'adresse e-mail suivante :

pref-contact-enquetespublicques@deux-sevres.gouv.fr

Monsieur William PAULET, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête. Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Niort, aux lieux, jours et heures suivants :

- le lundi 5 décembre 2022, de 9h00 à 12h00 ;

- le mercredi 14 décembre 2022, de 9h00 à 12h00 ;

- le vendredi 23 décembre 2022, de 14h00 à 17h00.

Cet avis d'enquête, ainsi que le dossier d'enquête publique, seront publiés sur le site internet des services de l'Etat des Deux-Sèvres à l'adresse suivante : <http://www.deux-sevres.gouv.fr/Publications/Annonces-et-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation>

Dans un délai d'un mois, à l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra à la préfète des Deux-Sèvres le dossier et le registre accompagnés de son rapport et de ses conclusions motivées.

Si les conclusions du commissaire enquêteur sont défavorables au projet, le conseil municipal de Niort sera appelé à émettre son avis par une délibération motivée au plus tard trois mois après la remise du dossier au maire.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public en mairie de Niort, ainsi qu'à la Préfecture des Deux-Sèvres (Pôle environnement). Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en s'adressant à la préfète des Deux-Sèvres (Pôle environnement)

PREFECTURE DES DEUX-SEVRES

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PARCELLAIRE

PORTANT SUR L'OPÉRATION DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE DE L'IMMEUBLE 15 RUE VUCLAIR SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Par arrêté préfectoral du 21 novembre 2022, une enquête parcellaire relative à l'opération de restauration immobilière sur l'immeuble sis 15 rue Vauclair à Saint-Maixent-L'École, est ouverte du lundi 5 décembre 2022 au vendredi 23 décembre 2022 inclus, soit dix-neuf jours consécutifs, sur le territoire de la commune de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE.

Durant toute cette période, le dossier d'enquête et un registre seront déposés en mairie de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture, et formuler éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions, en les consignants sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur, à la mairie de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE, Place Léon Guyonnet - 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE, siège de l'enquête ou par voie électronique, en indiquant précisément l'objet de l'enquête à savoir : « ORI Saint-Maixent-L'École 15 rue Vauclair », à l'adresse e-mail suivante : pref-contact-enquetespublicques@deux-sevres.gouv.fr
M. Jean-Claude SIRON, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire cette enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public :

- le lundi 5 décembre 2022 de 9 heures à 12 heures,

- le mercredi 14 décembre 2022 de 14 heures à 17 heures,

- le vendredi 23 décembre 2022 de 13 heures à 16 heures,

Dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête parcellaire, le commissaire enquêteur dressera le procès-verbal de l'opération et l'adressera ainsi que son avis à la préfète des Deux-Sèvres (Service de la coordination et du soutien interministériels - Pôle de l'environnement - 05-49.08.69.52).

L'arrêté préfectoral précité est consultable en mairie de SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE.

Le dossier ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront mis en ligne sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante :

<http://www.deux-sevres.gouv.fr/Publications/Annonces-et-avis/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-departementales-et-arretes-d-autorisation>

Toute personne physique ou morale peut, demander, à ses frais, copie du rapport et des conclusions motivées à la préfète.

La préfète des Deux-Sèvres est l'autorité compétente pour déterminer, par arrêté de cessibilité, la liste des parcelles ou des droits réels immobiliers à exproprier.

Vie de sociétés

JDV IMMOBILIER

Société civile immobilière au capital de 15.000,00 €
Ancien siège social à SAINSAIS (79270), La Motte Jacquelin 7 Chemin du Halage
SIREN 451 689 335 RCS NIORT

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL ET NOMINATION D'UN GERANT

Suivant décision du 4 novembre 2022, l'associée unique a décidé de :
1/nommer M. Gaël FRAUD, demeurant à NIORT (79000), 26 quai Maurice Métayer, en qualité de gérant de la société à compter du 4 novembre 2022 pour une durée illimitée,
2/transférer le siège social de la société de SAINSAIS (79270) La Motte Jacquelin 7 Chemin du Halage à CHAURAY (79180) 57 Boulevard Ampère à compter du 4 novembre 2022.

Les statuts seront modifiés en conséquence et la modification sera faite au RCS de NIORT.

Pour insertion : Le gérant

FIEF GATEAU

Société Civile Immobilière en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 322 avenue du Maréchal Leclerc - 79000 NIORT
Siège de la liquidation : 15 Rue Papiau de la Verrie - 49000 ANGERS
440 843 811 R.C.S. NIORT

Aux termes d'une décision en date du 5 décembre 2022, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Joseph LEBRUN, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NIORT, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

SCEA DE CHAMBERLAND

Société en liquidation
Siège social : Chamberland 79460 MAGNE
Capital social : 10 671,43 €
RCS Niort N° 324 522 085

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération de l'AGE du 05/12/2022, les associés de la SCEA DE CHAMBERLAND décident la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2022 et mettent fin aux fonctions de gérant de M. CHAUDRON Jean-Paul sis à 162 Route de l'Ouchette 79460 MAGNE qui est nommé liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé à 162 Route de l'Ouchette 79460 MAGNE où la correspondance et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être adressés et notifiés.

Dissolution notifiée au RCS de Niort. Pour insertion, Le Liquidateur

GAEC DE CHAMPOMMIER

Société en liquidation
Siège social : 12 Rue Champommier 79230 VOUILLE
Agrégé le 27/04/2015 sous le N° 79-2359
Capital social : 42685,72 € - RCS NIORT - N° 330 034 216

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération en date du 05/12/2022 de l'Assemblée Générale Extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la GAEC DE CHAMPOMMIER au 31/12/2022 et mettent fin aux fonctions de gérant de M. DUPONT Francis et Mme CIVRAY Bernadette, épouse DUPONT sis à 12 Rue Champommier 79230 VOUILLE qui sont nommés liquidateurs.

Siège de la liquidation 12 Rue Champommier 79230 VOUILLE
Dissolution notifiée au RCS de NIORT. Pour insertion, Les Liquidateurs

JF INDUSTRIE

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social : 19 rue de la croix blanche -
79600 ASSAIS-LES-JUMEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 16 novembre 2022 à Assais-les-Jumeaux, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : JF INDUSTRIE
Siège social : 19 rue de la croix blanche - 79600 ASSAIS-LES-JUMEAUX
Objet social : Réalisation de travaux relatifs à la chaudronnerie, la soudure, la mécanique soudure, la tuyauterie, la métallerie et la serrurerie ; maintenance, transformation et/ou modifications des engins de travaux publics et des accessoires ; fabrication et pose de cellules pour les véhicules légers, aménagement des véhicules utilitaires pour l'artisanat et le commerce.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Jonathan FAZILLEAU, demeurant à l'adresse : « 19 rue de la croix blanche - 79600 ASSAIS-LES-JUMEAUX ».
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Niort.
Pour avis Le gérant

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Marchés publics sup. à 90 000 Euros



Deux-Sèvres Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Siret : 34761606200019 - 79101 Thouars

Groupement de commandes : non.

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2022_xlonrJDEO

Identifiant interne de la consultation : 2022TVX013

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.

Nom du contact : Pôle marchés publics

Numéro de téléphone du contact : (+33)5.49.09.20.00

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte.

Conditions de participation : Se référer au RC.

Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limite de réception des plis : 18 janvier 2023 à 12 h.

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.

Réduction du nombre de candidats : non.

Possibilité d'attribution sans négociation : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : non.

Intitulé du marché : Construction d'une résidence habitat jeunes à Coulonges-sur-l'Autize (79160)

CPV 45000000

Type de marché : Travaux.

Description succincte du marché : La présente consultation a pour objet la construction d'une résidence habitat jeunes de 6 logements articulés autour d'espaces collectifs au Lieu-dit Gaubert à Coulonges-sur-l'Autize (79160).

L'opération consiste en la réalisation de 06 logements individuels articulés autour d'espaces collectifs sur une partie des parcelles cadastrées ZS 47, 62 et 82 et situées en limite Sud-Ouest de la commune de Coulonges sur-L'Autize.

Typologie des logements : 6 T1

Ces logements sont destinés à loger des jeunes en mobilité professionnelle à un coût modéré.

Les différentes caractéristiques et les attentes du Pouvoir Adjudicateur sont décrites au sein du Cahier de Clauses Techniques Généralités Tous Corps d'Etat et des Cahier des Clauses Techniques Particulières propre à chaque lot (C.C.T.P.).

Le délai global d'exécution de l'ensemble des lots est de 12 mois, y compris période de préparation de 1 mois, congés légaux, journées d'intempéries et repliement des installations de chantier à compter de la date précisée dans l'ordre de service pour le démarrage de la période de préparation de l'ensemble des travaux.

Lieu principal d'exécution du marché : Lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160).

La consultation comporte des tranches : non.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : non.

Marché allot : oui.

Lot n° 1 : TERRASSEMENTS - VRD - ESPACES VERTS, CPV : 45112500, Lieu d'exécution : lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 2 : GROSŒUVRE, CPV : 45223220, Lieu d'exécution : Lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 3 : CHARPENTE BOIS, CPV : 45261100, Lieu d'exécution : Lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 4 : COUVERTURES BACS ACIER, CPV : 45261213, Lieu d'exécution : Lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 5 : MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES, CPV : 45421000, Lieu d'exécution du lot : lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 6 : PLAFONDS - CLOISONS SECHES - ISOLATION, CPV : 45421152, Lieu d'exécution : lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 7 : CARRELAGÉ FAIENCE, CPV : 45431000, lieu d'exécution : Lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 8 : PEINTURE - REVÈTEMENTS MURAUX ET DE SOLS, CPV : 45400000, Lieu d'exécution : lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 9 : PLOMBERIE - VMC, CPV : 45330000, lieu d'exécution : Lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Lot n° 10 : ELECTRICITE - CHAUFFAGE ELECTRIQUE, CPV : 45311200, lieu d'exécution : Lieu-dit Gaubert à Coulonges-Sur-L'Autize (79160)

Visite obligatoire : non.

Autres informations complémentaires : Les demandes de renseignements doivent être obligatoirement adressées par écrit via le profil acheteur en utilisant le lien indiqué au présent avis.

Variantes à l'initiative des candidats non autorisées.

La présente consultation ne donnera lieu à aucune négociation.

Date d'envoi du présent avis : 06/12/2022